



Fédération Française du Sport Universitaire

108 avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

tél. 01 58 68 22 75 – fax 01 46 58 12 73

mail : federation@sport-u.com - www.sport-u.com

NOTE à l'attention des présidents
des Associations Sportives universitaires

MP/Ir

OBJET : ADHESION FF SPORT U - 2009/2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier d'adhésion et la procédure de saisie des licences des étudiants de votre association.

Je vous remercie de bien vouloir y prêter une attention toute particulière et de veiller à respecter toutes les procédures notamment celles concernant les assurances.

En cas de difficultés, le CR Sport U est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements utiles.

Je tiens à vous remercier particulièrement pour l'engagement qui est le vôtre au sein de votre association et vous souhaite une excellente année sportive.

Monique PAULOU
Directrice de la FF Sport U

SAISIE DES LICENCES SUR INTERNET : MODE D'EMPLOI RESERVE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Votre CR Sport U vous a fait parvenir, votre code secret à ne divulguer qu'aux personnes dûment habilitées à saisir des licences. En effet, chaque fois qu'une licence est saisie, votre compte licence est débité du prix d'une licence. Le logiciel vous préviendra lorsque ce compte devra être réapprovisionné.

Vous avez également reçu de votre CR Sport U, des fiches individuelles d'inscription à faire remplir et faire signer par vos étudiants. Elles sont à conserver dans votre A.S. et sont la preuve que l'étudiant a bien pris connaissance de son engagement à la FF Sport U.

COMMENT SAISIR LES LICENCES SUR INTERNET

Adresse : <http://www.sport-u-licences.com>

Vous accédez à la PAGE D'IDENTIFICATION, il vous sera demandé :

- 1) un numéro d'identifiant (code de l'A.S.)
- 2) un code d'accès (4 chiffres)

délivrés par le CR Sport U.

Vous accédez au : **MENU PRINCIPAL**
qui vous indique la marche à suivre :

SAISIE DES DONNEES :

Nous ne saurions trop insister sur la validité de l'adresse dont nous avons besoin à la FF Sport U et que vous pouvez également consulter directement sans passer par vos archives.

Saisissez ensuite la discipline étudiée :

- | | |
|---------------------------------|---------------------|
| 1. Droit/Sciences Po. | 6. Métiers du sport |
| 2. Science Eco./Gestion | 7. Langues |
| 3. Lettres/Science humaines/Art | 8. Médecine/Santé |
| 4. Commerce | 9. Enseignement |
| 5. Sciences/technique | |

l'année d'étude, c'est à dire le nombre d'années d'études post-baccalauréat et enfin, le sport (menu déroulant).

Votre licence est alors enregistrée (ainsi que la date et l'heure d'enregistrement) et votre compte licence est débité du prix d'une licence. Elle sera automatiquement éditée et parviendra gratuitement à votre A.S. sous 7 jours maximum.

ATTENTION : SEUL, LE CR SPORT U POURRA PROCEDER A TOUTE MODIFICATION, SUPPRESSION DE LICENCE.

Licence promotionnelle (*)

VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC LE CR Sport U car la délivrance de cette licence doit répondre à certaines conditions et nécessite pour cela l'aval du CR Sport U et du comité directeur fédéral.

Rappel :

Les licences promotionnelle (*) sont enregistrées mais ne sont ni imprimées ni délivrées. En revanche, l'étudiant a la possibilité de demander à son A.S., la transformation de sa licence promotionnelle en licence plein tarif. Dans ce cas-là, la licence est éditée.

L'A.S. qui désire transformer une licence promotionnelle (*) en licence plein **tarif doit s'adresser au CR Sport U qui procèdera à la modification.**

Le fichier des licenciés est consultable à partir du MENU PRINCIPAL.

A tout moment, il est possible :

- 1) de l'imprimer directement à partir d'Internet
- 2) de faire un COPIER/COLLER sur un logiciel tel EXCEL.

→ Un lien pour télécharger directement le fichier est disponible à la fin de chaque résultat de vos recherches.

ASSURANCES :

Quel que soit l'assureur choisi par votre A.S., je vous *rappelle l'obligation d'informer chaque licencié sur les garanties qui lui sont offertes par le contrat de base et notamment la possibilité de souscrire individuellement des garanties complémentaires.*

Si votre AS a opté pour le contrat d'assurance (MARSH) proposé par la FF Sport U, la possibilité de souscrire une option complémentaire est désormais possible à partir du site de la FF Sport U : www.sport-u.com - bandeau « Licencié(e) ? Assuré(e) ? » où vous pouvez consulter les détails et tarifs des options 1 et 2 associées au contrat MARSH, puis, le cas échéant, télécharger le formulaire et les modalités de souscription.

Enfin, l'imprimé de déclaration de sinistre est également téléchargeable à partir de ce site.